



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 7 avril 2022

CM 2574/22

PECHE

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: LIFE.Fisheries@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32.2.281.7274

Objet: Groupe Politique de la Pêche

Date: 11 avril 2022
Heure: 14:30
Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT LEX
Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

Format : 1+1

Groupe Politique de la Pêche

1. Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 en ce qui concerne les restrictions d'accès aux eaux de l'Union
 - *Examen du compromis de la Présidence*
ST 6848/1/22 REV 1 (document à suivre)
2. Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil concernant certaines dispositions relatives à la pêche dans la zone couverte par l'accord de la CGPM (Commission générale des pêches pour la Méditerranée) (refonte)
 - *Approbation du compromis de la Présidence*
ST 6265/1/22 REV 1

3. 26ième session annuelle de la Commission des thons de l'océan Indien (Victoria, Seychelles, 16-20 mai 2022)
 - *Préparation*
ST 7806/22
4. Notification du Royaume-Uni en vertu de l'accord de commerce et de coopération
 - *Information de la Commission*
WK 5077/22
5. Proposition de Règlement du Conseil établissant, pour 2022, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union
 - *Accord*
ST 7962/22 (documents à suivre)
6. Réunions des Chefs de délégations en vue de consultations concernant les accords-cadre de pêche bilatéraux UE-Norvège et trilatéraux UE-Royaume-Uni-Norvège
 - *Information de la Commission*
7. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1224/2009 du Conseil et modifiant les règlements (CE) n° 768/2005, (CE) n° 1967/2006, (CE) n° 1005/2008 du Conseil et le règlement (UE) 2016/1139 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le contrôle des pêches
 - *Retour sur les résultats du trilogue du 25 mars 2022*
8. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.